



UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX
الإتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום



LES ECOLES DE JOURNALISME VONT-ELLES OBEIR AU CRIF ?

Rien n'arrêtera le CRIF si un large mouvement d'opinion ne s'oppose pas à sa politique !

Ce Conseil soi-disant Représentatif des Institutions Juives de France, qui ne représente en réalité qu'une faible minorité de la population juive française, a une politique très simple : exercer le rôle de courroie de transmission de la politique de l'Etat d'Israël, veiller à être reconnu par les pouvoirs publics comme le représentant de l'ensemble de la population juive de France, et museler tout mouvement qui s'oppose à la politique de colonisation, d'apartheid et d'épuration ethnique d'Israël.

Le CRIF n'a cessé depuis 12 ans de faire pression pour que soient censurés toutes sortes d'événements concernant la Palestine. Et cela en brandissant les arguments de provocation à l'antisémitisme, de trouble à l'ordre public et de partialité.

Rappelons quelques exemples. Il y a 2 ans il réussissait à empêcher la tenue d'un colloque à l'ENS avec Stéphane Hessel et Leila Shahid. L'an dernier il a bloqué la tenue d'un colloque à l'Université de Paris VIII. Il a activement combattu la diffusion d'un reportage TV sur la Palestine. Il fait campagne pour que soit censurée de la chanson sur Gaza du groupe Zebda (paroles de Jean-Pierre Filiu)

Et voilà qu'il franchit un nouveau pas : il organise et cofinance le séjour en Israël des étudiants de l'Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) de Lille ! Précisons que cette école, pionnière de l'enseignement du journalisme en France, est une école privée qui affirme sur son site sa volonté d'intégrer l'enseignement public supérieur. Il est donc utile de se rappeler certains principes déontologiques de l'enseignement public, notamment celui de laïcité qui refuse la mise sous influence des étudiants d'une quelconque chapelle

Tout citoyen-ne-e attaché-e à la justice et aux droits des peuples comprendra aisément l'objectif de propagande et de conditionnement idéologique qui président à cette décision du CRIF. Quelles auraient été les réactions s'il avait été accepté le financement d'un voyage d'études sur l'Iran par l'ambassade d'Iran ?

C'est pourquoi nous affirmons :

Le CRIF et sa promotion par l'Etat français, ça suffit !

Nous ne nous laisserons pas intimider par le chantage à l'antisémitisme de gens qui sont au contraire en partie eux-mêmes responsables de la propagation d'un certain antisémitisme.

Nous continuerons à soutenir sans relâche les droits du peuple palestinien à une existence digne et à participer à la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) jusqu'à ce que l'Etat d'Israël se conforme au droit international !

Bureau national de l'UJFP le 08-11-2012

Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS

Téléphone : 07 78 38 34 94 • e-mail : contact@ujfp.org • site : www.ujfp.org

